



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE



Prix Espoir IMT – Académie des sciences [créé en 2017]

APPEL A CANDIDATURE 2024

L'Académie des sciences décernera en 2024 le Prix Espoir IMT – Académie des sciences d'un montant de 15.000 euros.

Ce Prix annuel fondé par l'IMT (Institut Mines-Télécom), en partenariat avec la Fondation Mines-Télécom, est destiné à récompenser un ou une scientifique de moins de 40 ans au premier janvier de l'année d'attribution du prix (cette limite pouvant être repoussée d'un an par enfant), ayant contribué par une innovation majeure à faire progresser des problématiques issues du monde industriel ou de l'entreprise, au service d'une économie durable, dans l'un des domaines scientifiques et technologiques figurant ci-dessous :

- industrie du futur responsable ;
- souveraineté numérique et sobriété ;
- énergie, économie circulaire et société ;
- ingénierie pour la santé et le bien-être.

Le Prix Espoir IMT – Académie des sciences est décerné sans condition de nationalité à un ou une scientifique travaillant en France, ou en Europe en liaison étroite avec des équipes françaises.

La condition d'âge s'applique aux candidats et candidates dont l'année de naissance est 1984 ou postérieure.

PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un responsable d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables.** De plus, une même personne ne peut être candidate à deux prix la même année.

Ils doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature au Prix Espoir IMT – Académie des sciences
2. Une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat ou la candidate (1 page)
3. Un bref curriculum vitæ (1 page)
4. Les principaux résultats scientifiques obtenus en regard des attentes du Prix (2 pages)
5. La liste de ses principales publications (5 au maximum, chacune commentée en un bref paragraphe (3 lignes maximum), avec un lien vers une archive ouverte (1 page)).



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE



L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est inutile de donner les d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature sont à adresser :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante : prix@academie-sciences.fr

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences
le mardi 11 juin 2024 à 23h

Un dossier de nomination à ce prix reste valable pendant 3 ans ; il pourra être actualisé par le soutien scientifique. Le Prix Espoir sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de l'IMT <https://www.imt.fr/imt/prix-et-distinctions-decernes/prix-imt-academie-des-sciences/> ou contacter :

Sèlay Diakité - Tél. : 01.44.41.45.76 - selay.diakite@academie-sciences.fr

Muriel Touly-Legros Tél. : 01.44.41.43.79 - muriel.touly@academie-sciences.fr

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.

LAURÉATS PRÉCÉDENTS

2023 :

Julien Tierny, directeur de recherche CNRS au LIP6, Sorbonne Université.

2022 :

Sylvère Bonnabel, chercheur associé au Centre de robotique, et professeur à Mines ParisTech et détaché à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

2021 :

Antoine Fécant, chercheur et chef de projet à IFP Energies nouvelles (Ifpen)



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE



2020 :

Etienne Perret, maître de conférences HDR Grenoble INP – Esisar, UGA et responsable de l'équipe ORSYS du Laboratoire de conception et d'intégration des systèmes (Grenoble INP – UGA/Université Grenoble Alpes) ; il dirige le projet ERC Consolidator « ScattererID ».

2019 :

Guillaume Balarac, maître de conférences HDR à Grenoble – INP – Ense3 et chercheur au LEGI (UMR-CNRS, Grenoble INP, UGA), actuellement en délégation auprès de l'Institut Universitaire de France pour la période de 2017-2022.

2018 :

Iohan Mihai Miron, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire Spintec de l'université Grenoble Alpes du Commissariat à l'énergie atomique.

2017 :

Julien Bras, directeur adjoint du Laboratoire de génie des procédés papetiers (LGP2), PAGORA à Saint-Martin d'Hères